

SAINT PRIVAT D'ALLIER

Saint Privat d'Allier
Chemin du
COUDERC de la CROU

485

65b

1290

INFOCOM -2022-

Contacts Mairie :

tel : 04.71.57.22.13

Fax : 04.71.57.25.96

e-mail : info@mairie-saintprivatdallier.fr

Mercredi, jeudi et samedi : 9h30-12h30 & Mardi & vendredi : 9h30-12h30 & 14h-17h00

ETAT-CIVIL 2021 ET 2022

Les actes enregistrés dans les registres d'état-civil de la commune recensent :

- Mention de naissance des enfants dont les parents sont domiciliés sur la commune
- Mariage, reconnaissance, décès survenus sur la commune et transcriptions de décès des personnes domiciliées sur la commune.

Les naissances 2021 et 2022 :

- Anouck FAVEY le 29 juillet 2021
- Julia GARNIER le 18 mars 2021
- Baptiste TRINCAL le 18 juin 2022
- Victoire TORRENT le 09 juillet 2022
- Ninon MAURIN le 20 juillet 2022
- Juliette BRINGIER le 30 novembre 2022

Le mariage 2022 :

- Mickaëlle ROUVIERE et Bruno COUDERT le 01 octobre 2022

Les décès et transcriptions de décès 2021 et 2022 :

- ❖ André GARDES le 05 février 2021
- ❖ Yves FABRE le 19 février 2021
- ❖ Hélène SABY le 03 mars 2021
- ❖ Danielle DELAIR le 11 mars 2021
- ❖ Charles VICENTE le 24 mars 2021
- ❖ Daniel MARION le 21 avril 2021
- ❖ René JAMMES le 29 avril 2021
- ❖ Jean CUBIZOLLES le 02 mai 2022
- ❖ Yvette BOUCHUT le 03 mai 2022
- ❖ Dimitri LOIRET le 08 mai 2022
- ❖ Matthias MAZELLA DI CIARAMMA le 08 mai 2022
- ❖ Odette NICAISE le 01 août 2022
- ❖ Georges AUBAZAC le 11 septembre 2022
- ❖ Camille JUNIQUE le 16 octobre 2022

Si toutefois nous avons oublié de citer des personnes qui nous ont quittées, nous vous prions de nous en excuser.

Cérémonie des vœux le dimanche 22 janvier 2023

Mesdames, Messieurs, chers amis,

C'est avec beaucoup de plaisir que nous renouons avec la cérémonie des vœux, après une interruption de deux années, due au Covid. De plus, nous n'avons pas diffusé d'Infocom l'an dernier, et j'en assume l'entière responsabilité, parce que nous avons eu une année très chargée. Alors nous allons essayer de rattraper notre retard.

Je tiens tout d'abord à accueillir chaleureusement tous les nouveaux habitants de notre commune. D'abord les bébés nés depuis 2020 :

- Milann Delpic Alvès Correia au Villard pour l'année 2020
- Anouck Favey au Conac, et Julia Garnier du bourg pour 2021
- et enfin Baptiste Trincal, Ninon Maurin et Juliette Bringier de Nolhac, ainsi que Victoire Torrent à Céaux pour l'année 2022, une très belle année !

Ensuite les nouveaux habitants qui sont venus s'installer dans nos villages : nous vous souhaitons à tous la bienvenue.

Quand nous sommes dans les félicitations, je voudrais saluer nos jeunes boulangers, qui ont repris le commerce avec beaucoup de courage et de détermination. Bravo également à notre champion du monde, Mickaël Chabanon, et bienvenue aux nouveaux commerçants et hébergeurs.

Je ne vais pas revenir sur l'épidémie de Covid, mais je voudrai simplement que vous soyez conscient de l'impact négatif que cela a eu sur notre commune, que ce soit sur le budget communal, mais également en charge de travail et en stress pour les employés et les élus.

Dans ce contexte difficile, il a quand même fallu gérer les choses et continuer à avancer.

Vous avez sans doute remarqué que de très nombreux poteaux ont été installés le long des routes et des chemins, à l'intérieur des villages, le plus souvent à proximité d'autres poteaux existants : c'est pour permettre l'installation de la fibre. Non seulement la logique de ces implantations nous échappe, mais la municipalité a beaucoup de mal à se faire entendre dans ce type de dossier, comme toutes les autres communes, semble-t-il. Nous avons déposé des réclamations dans un certain nombre de cas, entre autres sur la place du Chier, mais j'ai l'impression que nous sommes dans un dialogue de sourds.

L'usage de la téléphonie mobile était souvent difficile sur le haut de la commune, ce qui posait parfois des problèmes de sécurité. Nous avons sollicité Orange, qui a décidé d'installer une antenne. Nous avons défini le meilleur emplacement, à côté d'un réseau électrique, mais suffisamment loin des habitations et des exploitations agricoles, pour limiter le risque d'éventuelles perturbations. Le site retenu est proche du terrain de foot, et devrait améliorer la situation sur plusieurs kilomètres aux alentours. L'antenne est entrée en service cet automne, en apportant une réelle amélioration de la réception, et pour le moment, personne n'a signalé de désagréments.

La sécurité de tous est un souci constant de la municipalité, tout particulièrement lorsqu'il s'agit des plus fragiles : enfants, personnes à mobilité réduite, familles avec des poussettes, personnes âgées.

Plusieurs parents d'élèves se sont plaints, avec raison, de la difficulté de circuler sur les trottoirs, notamment pour des enfants qui en sont réduits à slalomer entre les tables et les verres d'apéritifs, à la belle saison. Le Conseil a donc mandaté une société pour proposer un marquage au sol. La circulation des piétons a été matérialisée sur les trottoirs, tout particulièrement du parking à l'école. Les places de stationnement sont délimitées, pour optimiser l'espace. Dans notre naïveté, nous avons aussi voulu créer un « arrêt minute », pour favoriser les commerces à proximité, en laissant une place pour ceux qui veulent prendre une baguette de pain ou un paquet de cigarette. Malheureusement, entre ceux qui squattent la place, avant que leur voisin ne l'occupe, ceux qui manifestent leur mauvaise foi en demandant combien dure un « arrêt minute », et ceux qui l'utilisent sans scrupule pour leur séance d'apéro, cette place est rarement utilisée à bon escient. La bêtise humaine est sans limite ! Si chacun ne fait pas un effort, nous serons obligés de prendre de nouvelles dispositions !

Le site internet de la commune a été « relooké » et mis à jour. Une tâche ardue et nécessaire, et je vous invite à venir le visiter.

Dans le même ordre d'idées, la commune a adhéré à l'application « ILLIWAP ». Disponible sur ordinateur, tablette ou mobile, ILLIWAP vous donne en temps réel (ou presque), toutes les informations de la vie quotidienne de Saint Privat : travaux, routes barrées, coupures d'eau ou d'électricité... Cela permet également aux associations qui le souhaitent, d'annoncer leurs manifestations. C'est la version moderne des panneaux d'affichage, ou bien du garde-champêtre pour les plus anciens. Je vous invite tous à télécharger cette application, qui a déjà plus de trois cent utilisateurs, et dont nous ferons régulièrement usage. Et pour ceux qui sont peu familiers des nouvelles technologies, et qui n'ont personne pour les aider, rapprochez-vous de la mairie, nous trouverons une solution.

L'adressage de la commune est enfin terminé ! Depuis le temps que je l'annonçais, je n'osais plus en parler. Mais cette fois, les plaques des rues sont commandées. En fait, ce dossier était bien plus complexe que prévu, et surtout très règlementé. Par exemple, les termes « rue », « chemin », « route » répondent à une définition très précise. Un nom n'est utilisé qu'une seule fois sur la commune. Il a fallu choisir le registre des noms utilisés : nous aurions pu prendre les fleurs ou les oiseaux. Mais le Conseil a fait le choix d'utiliser des noms locaux : quartiers, lieux dits ou patrimoine des villages. Cela a occasionné plus de travail, mais le résultat est authentique.

Cependant, le sujet qui nous a occupé à plein temps (et même plus !) depuis deux ans, c'est le problème de la garde des tout-petits. Comme je vous l'avais déjà expliqué, la commune n'a pas de compétence dans ce domaine, mais elle peut aider à monter des dossiers. Nous avons d'abord essayé de susciter des vocations, auprès de personnes qui auraient gardé des enfants chez elles : sans résultats. Il y aura peut-être un projet, mais qui ne concernerait qu'un ou deux petits. Nous avons ensuite été contactés par une personne, qui avait tous les diplômes et l'expérience nécessaires, et qui voulait créer une micro-crèche.

En collaboration avec les communes environnantes, qui sont elles aussi dépourvues de solutions, le Conseil a décidé d'accompagner cette démarche longue, complexe et très exigeante. Les élus de l'Agglomération et du Département nous soutiennent, mais du côté administratif, c'est beaucoup plus compliqué.

Pour aider à la réalisation de ce projet, le Conseil va proposer à la location un bâtiment communal rénové, selon toutes les normes exigées. Saint Privat n'a pas beaucoup de lieux qui conviendraient, alors le choix s'est porté sur l'ancienne mairie du Chier, idéalement située près de la grande route. Mais il y a encore énormément de travail pour finaliser ce dossier.

En attendant, après un long parcours du combattant, Mme Carine Chambon a obtenu tous les agréments nécessaires. La micro crèche « les Thiou-loulous » a ouvert ses portes début septembre, à Rougeac provisoirement, au grand bonheur des enfants et de leurs parents. Il reste quelques places disponibles, même éventuellement pour une garde occasionnelle. Je recommande à tous les personnes concernées d'aller visiter les lieux.

Je vais passer rapidement sur les très nombreux travaux des employés communaux, je ne voudrais pas rallonger mes propos et vous lasser. Mais chacun des habitants de notre commune se rend bien compte de leur compétence, et de la qualité de leurs travaux.

Après toutes ces réalisations, et malgré l'activité intense de ces deux dernières années, le Conseil Municipal a encore des projets.

Malgré l'inflation et la pénurie des matières premières, qui ont fait flamber les prix, il faudra bien se résoudre à reprendre quelques voiries. Un dossier d'un montant de 450 000 € a été déposé pour une demande de subventions.

Le club de foot de Saint Privat réclame depuis longtemps une rénovation de ses vestiaires. Bien sûr, nous n'avons pas les moyens de financer des locaux somptueux, d'autant que certaines communes qui l'ont fait se retrouvent aujourd'hui sans équipes, et que, de plus, la compétence des équipements sportifs revient au SIVOM. Cependant, nous allons faire des efforts. Nous avons racheté les buts presque neufs, mais désormais inutiles, de la commune de Saint Jean Lachalm, et les employés du SIVOM vont effectuer des travaux de peinture avec les fournitures que nous financerons. Et nous ferons appel à des artisans pour l'électricité et la plomberie.

La sobriété énergétique est au centre de tous les enjeux, et le risque d'un manque d'électricité est réel, pour cet hiver et sans doute pour ceux à venir. Même si nous avons fait le choix depuis très longtemps d'un chauffage plus écologique, pour cette salle, la mairie et les appartements au-dessus, nous sommes également concernés, notamment pour l'électricité. Nous avons réduit les décorations pour les fêtes de fin d'année, et le Conseil a décidé, comme à beaucoup d'endroits, d'éteindre l'éclairage public une partie de la nuit, pour réduire les dépenses et économiser l'énergie. Cependant, après une étude de faisabilité, la situation est complexe. Saint Privat a une vingtaine de villages, et installer des horloges partout coûte cher : 50 000 €, dont 18 000 € à la charge de la commune. De plus certains villages sont équipés d'ampoules ancienne génération, très consommatrices en électricité. Le sujet reviendra donc en Conseil avec tous les éléments chiffrés, même s'il est bien évident que ce genre de décision ne se prend pas pour un hiver, mais sur du long terme.

Le dossier de la rénovation de l'église de Saint Didier évolue, à son rythme. Un architecte a été mandaté pour faire un audit et un devis. Le coût sera important, mais la Région nous aidera.

Un autre projet concerne le bâtiment du Rouchou, comme vous avez pu le voir dans la presse locale. Depuis de très nombreuses années, nous cherchons une solution pour valoriser cette ancienne école, devenue au fil du temps maison d'accueil temporaire pour les personnes âgées, colonie de vacances, mais malheureusement désaffectée, taguée et vandalisée depuis longtemps. La commune n'a pas d'argent pour investir dans cette rénovation, et pas de compétence en matière de tourisme. Depuis longtemps, je faisais pression sur l'Agglomération, pour nous aider à trouver une solution. Et puis des fois, les choses évoluent très vite. L'Etat a annoncé qu'il mettait de l'argent pour la rénovation d'hébergements sur les chemins de randonnées, la Région est prête à suivre, il fallait être réactif pour bénéficier des aides. Avec mon accord, le projet de la rénovation de ce bâtiment a été proposé, et c'est le seul accepté sur le périmètre de l'Agglomération. L'idée, c'est de se démarquer, en proposant des prestations de qualité, et peut être une ouverture à l'année, dans l'espoir de tirer toute l'offre touristique de notre commune « vers le haut ».

A Saint Privat, si nous voulons garder notre dynamisme, nos commerces, notre école..., nous devons accepter de ne pas vivre dans le passé, et d'accueillir de nouveaux habitants : c'est vital, et ça ne se fait pas tout seul.

Depuis plus de trente ans, les Conseils successifs se battent pour y arriver, et il suffit de regarder autour de nous pour se rendre compte que ce n'est pas si simple. Un exemple : pour conserver notre école comme elle est, il faut, chaque année, 4 ou 5 naissances. Faites les comptes : 7 en 3 ans, malgré une année 2022 exceptionnelle ! La situation est préoccupante, et il n'y a qu'une solution : attirer de nouvelles (futures) familles. Certaines achètent des maisons à rénover, mais il n'y en a plus beaucoup. D'autres préfèrent construire, et il y a des secteurs plus attractifs que d'autres, comme par exemple le haut de la commune, plus proche des grands axes et des bassins d'emploi du Puy et de Chaspuzac. Il y a actuellement plusieurs projets de lotissements : un privé au Chier, dont les lots sont en vente, un communal au Villard, en cours d'acquisition, et un à la Croix d'Oura en cours de négociation.

J'aurai encore tellement de choses à vous dire, sur nos associations tellement importantes pour la qualité de notre vie locale, sur l'école, sur nos commerces, mais j'ai peur d'abuser de votre patience. Je voudrais quand même vous annoncer que nous accueillons dans notre école, depuis quelques jours, une petite fille polyhandicapée de la commune de Monistrol. Je reste persuadé que cette expérience sera très positive pour nos enfants et leurs familles.

Je voudrais enfin saluer tout le personnel de la commune, qui se dévoue au quotidien à votre service, tous les membres du Conseil, pour leur travail et leur soutien.

Je vous remercie pour votre présence et votre patience, et je vous souhaite à tous une très belle année 2023.

COMPTES RENDUS DU CONSEIL MUNICIPAL

SEANCE DU 11 FEVRIER 2022

Présents 9 Absents : Jean-Jérôme BARBIER, Florent ALLIROL, Géraldine LAURENT, Corinne SABY

Secrétaire de séance : Maryse BEYNIER

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

- **Dossier adressage** : envoi à chaque conseiller pour vérification. Prévoir pour la pose si on la confie à une entreprise ou aux employés communaux
- **Vestiaire foot** : Le président du club a demandé que des travaux soient réalisés. Les employés du SIVOM peuvent faire de petits travaux de maintenance. A voir sur place pour dresser un état des travaux.
- **Enquêtes publiques** : L'enquête publique concernant les dossiers suivants

1-En vue du déclassement et déplacement d'un chemin rural carrière CUBIZOLLES à Pratsclaux

Section F

2- En vue de la régularisation du plan cadastral pour l'emplacement d'un chemin rural à Nolhac Section AL

3-régularisation cadastre suite à un échange et cession de terrain voie communale Céaux Section AC

4- demande d'achat d'un chemin rural à Conac Section G

5-demande d'achat terrain le long de la voie communale Mercury-Mercoeur Section AL

6-demande d'achat terrain domaine public Rougeac Section D

Se déroulera du 08 février au 23 février inclus. Un dossier sera déposé en mairie aux jours habituels d'ouverture de la mairie afin que chacun puisse en prendre connaissance et consigner éventuellement ses observations sur le registre d'enquête ou les adresser par écrit à M le commissaire enquêteur, mairie de Saint Privat d'Aller, lequel les annexera au registre.

Une permanence sera assurée par le commissaire enquêteur à la mairie le 8 février et le 23 février 2022 de 9h30 à 12h30 afin de répondre aux demandes d'information présentées par le public.

- **Dossier vitesse dans le bourg** : la commune de Monistrol essaie des chicanes (à voir pour St Privat) . Devis demandé pour l'installation d'un feu piéton pour la traversée école. Refaire les passages piétons Marquage d'une bande pour laisser le passage piétons sur le trottoir à partir du bar le Kompost'l jusqu'au gîte de L'escargot dans sa coquille. Faire réaliser le marquage peinture sur les parkings, à la salle. Demande d'un abribus pour le transport scolaire. Il faut un emplacement au centre du bourg, sur le passage de la ligne

- **Dossier micro crèche** : Plans reçus cet après-midi. Il faut impérativement 10 places. L'architecte viendra le 21 février à 14 heures sur place.
- **Dossier le rouchoux** : un particulier est venu visiter le bâtiment. Pas de suite
- **Demande de la boulangerie** emplacement affichage sur les panneaux
- **Délibération prise** pour une convention constitutive d'un groupement de commandes avec le CDG en vue de retenir une plate-forme de dématérialisation des marchés publics
- **Délibération** avec CDG pour l'adhésion aux missions d'assistance progiciels et dématérialisation des procédures

SEANCE DU 01 AVRIL 2022

Excusés : S CATHEBARD, N BOYER, F ALLIROL

Tableau des permanences en vue des élections

- **Adressage** : voir appellation pour le Monteil par Céaux (par où arrivent les secours), modifier Nolhac, Rougeac, voir Dallas, St Didier, Le Villard (lotissement), Pratclaux, le bourg
- Site internet : faire le calendrier de location de la salle et mettre location d'un particulier sans faire apparaître le nom.
- **Enquêtes publiques** : Suite au rapport du commissaire enquêteur pour chaque dossier :
 - **Dossier 1**-En vue du déclassement et déplacement d'un chemin rural carrière CUBI-ZOLLES à Pratclaux Section F, le conseil municipal, à l'unanimité, considérant l'avis favorable du commissaire enquêteur, autorise le déclassement et le déplacement du chemin rural et autorise Mr le Maire à signer tous les documents à intervenir
 - **Dossier 2**- En vue de la régularisation du plan cadastral pour l'emplacement d'un chemin rural à Nolhac Section AL, considérant l'avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil municipal, à l'unanimité, autorise la régularisation du plan cadastral et la modification de l'emplacement du chemin rural
 - **Dossier 3**-régularisation cadastre suite à un échange et cession de terrain voie communale Céaux Section AC, considérant l'avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de suivre l'avis du commissaire enquêteur, autorise Mr le Maire à faire établir un document d'arpentage et à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer tous les documents à intervenir auprès du notaire.

- **Dossier 4-** demande d'achat d'un chemin rural à Conac Section G : considérant l'avis défavorable du commissaire enquêteur, notamment pour la circulation dans le village, manœuvre de véhicules pour l'exploitation agricole et passage de véhicules, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à la demande d'achat du chemin rural de le conac.
 - **Dossier 5-** demande d'achat terrain le long de la voie communale Mercury-Mercoeur Section AL : considérant l'avis favorable du commissaire enquêteur, le conseil municipal, à l'unanimité, décide de suivre l'avis du commissaire enquêteur favorable à cette cession. Le document d'arpentage sera à la charge de l'acquéreur.
 - **Dossier 6-** demande d'achat terrain domaine public Rougeac Section D : considérant l'avis défavorable du commissaire enquêteur, notamment pour la circulation et l'accès à la parcelle D 711 le conseil municipal, à l'unanimité, décide de ne pas donner suite à la demande d'achat du terrain communal.
- **Installation micro crèche** : Le délai de l'architecte est très long. Dans l'attente de pouvoir réaliser ce chantier, la porteuse de projet souhaiterait une solution d'attente pour pouvoir proposer aux familles une solution de garde plus rapide. Pour mettre en place la micro crèche, il faut recruter 1 référent technique, 1 CAP petite enfance, 1 éducateur.
 - **Eglise de Saint Didier** : Dimitri CROZE, architecte, est venu sur place. Les travaux sont conséquents (possibilité de subventions à 80%).
 - **Prévoir voirie St Didier Le Chier**
 - **Prévoir changer la débroussailleuse tondeuse**

SEANCE DU 22 avril 2022

Présents 9

Absents : B COUDERT (procuration à JL MARION), C DURASTEL (procuration à M BEYNIER), Géraldine LAURENT (procuration à L MEDIC), S ROCHE (procuration à N BOYER)

Secrétaire de séance : M BEYNIER

Compte de gestion 2021 Commune-Station-service-Lotissement Le Villard

Le conseil municipal, après avoir délibéré approuve les comptes de gestion pour 2021, déclare que les comptes de gestion de l'exercice 2021, dressés par Mme ROUCAUTE, comptable, visés et certifiés par l'ordonnateur, n'appellent ni observation, ni réserve de sa part. Voté à l'unanimité.

Compte administratif 2021

Après avoir entendu et voté le compte de gestion 2021, les élus procèdent au vote du compte administratif 2021.

Monsieur Nicolas BOYER est élu président de séance

Le conseil municipal, sous la présidence de Monsieur BOYER, délibérant sur le compte administratif de l'exercice 2021, dressé par Monsieur EYRAUD Guy, Maire.

Monsieur EYRAUD s'est retiré au moment du vote.

1° Lui donne acte de la présentation faite du compte administratif,

2° Arrête les résultats des différents budgets comme suit :

BUDGET PRINCIPAL : Commune de SAINT PRIVAT D'ALLIER

Réalisations de l'exercice 2021

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes	317 725.92	550 450.25
Dépenses	3980139.12	426 650.25
Résultat de l'exercice	-80 413.20	123 800

Résultat de clôture de l'exercice 2021 :

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Résultat de l'exercice 2021	-80413.20	123 800
Report de l'exercice N-1	136 372.52	
Résultat de clôture 2021	55 959.32	123 800

BUDGET STATION SERVICE Réalisations de l'exercice 2021

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes	7397.00	255 965.34
Dépenses	14 860.00	261 600.44
Résultat de l'exercice	- 7463.00	-5635.10

Résultat de clôture de l'exercice 2021 :

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Résultat de l'exercice 2021	-7463.00	-5635.10
Report de l'exercice N-1	19 303.53	-1056.22
Résultat de clôture 2021	11 840.53	-6691.32

BUDGET PRINCIPAL : LOTISSEMENT LE VILLARD

Réalisations de l'exercice 2021

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Recettes		7325.30
Dépenses	7325.30	7325.30
Résultat de l'exercice	-7325.30	

Résultat de clôture de l'exercice 2021 :

	Section d'Investissement	Section de Fonctionnement
Résultat de l'exercice 2021	-7325.30	
Report de l'exercice N-1		
Résultat de clôture 2021	-7325.30	

APPROBATION DU BUDGET PRIMITIF 2022

Vu l'état détaillé prévisionnel des budgets de la collectivité annexé à la délibération

Il est demandé au conseil municipal de se prononcer sur le budget primitif 2021

- BUDGET COMMUNE 2022

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	554 621 €	554 621€
Section d'investissement	662 461 €	662 461€
TOTAL	1 217 082 €	1 217 082 €

- **BUDGET STATION SERVICE 2022**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	287 811 €	287 811 €
Section d'investissement	20 091.53 €	20 091.53 €
TOTAL	307 902.53 €	307 902.53 €

- **BUDGET LOTISSEMENT LE VILLARD 2022**

	DEPENSES	RECETTES
Section de fonctionnement	17 335.30€	17 335.30
Section d'investissement	24 660.60€	24 660.60€
TOTAL	41 995.90€	41 995.90€

Après en avoir délibéré, le conseil municipal

APPROUVE le budget primitif 2022 ci-dessus

- au niveau du chapitre pour la section de fonctionnement ;
- au niveau du chapitre et de l'opération pour la section d'investissement,

Vote :

Nombre de membres présents : 13

Suffrage pour : 13

Suffrage contre : 0

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 13

VOTE DES TAUX D'IMPOSITION 2022

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité

- décide de voter les taux d'imposition 2022 sans changement

Taxe foncière Bâti : 30.98 %

Taxe foncière Non Bâti 42.26 %

Dossier micro crèche : La PMI est venue visiter le local provisoire à Rougeac.

Eglise de Saint Didier : Architecte fait étude de faisabilité. Mr CROZE a effectué une visite et doit revenir pour les peintures. Mettre le bâtiment hors d'eau et avoir une vision globale des travaux. Dossier peut être subventionné à 80%.

Dossier fibre : visite sur le village du Chier. Un courrier a été adressé après cette visite aux responsables. Les travaux sont arrêtés tant que les poteaux ne sont pas enlevés. Il est hors de question d'accepter cette implantation. Beaucoup de poteaux ont été implantés sur différents villages. Orange ne veut plus financer de lignes enterrées. Le problème est qu'il n'y a pas eu de demandes auprès d'ENEDIS.

Dossier signalisation : devis accepté pour marquage au sol, passages piétons et marquage piétons sur le trottoir du bar Le Kompost'L à l'intersection route de Pratclaux. Création d'un arrêt minute pour des arrêts courts (10 minutes) pour les clients des commerces locaux.

SEANCE DU 03 JUIN 2022

Excusés : G EYRAUD (procuration à B COUDERT), M BEYNIER (procuration à C DURASTEL, N BOYER (procuration à S ROCHE) C SABY, F ALLIROL.

Tableau des permanences en vue des élections

Adressage : délibération pour la dénomination des voies de la commune :

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L 2212-1, L 2321-2 20 et L 2213-28,
VU le Code Général de la voirie routière, article L 113-1

CONSIDÉRANT la nécessité de numéroté toutes les voies de la commune, afin de permettre leur localisation précise, pour des raisons de sécurité publique et pour faciliter les démarches administratives des citoyens,

CONSIDÉRANT les propositions de dénomination des voies ci-jointes

Le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents :

- APPROUVE la dénomination des voies de la commune
- AUTORISE Monsieur LE Maire à signer l'ensemble des actes afférents à cette décision.

Recrutement d'un agent saisonnier agent technique par le biais de DFI Intérim et recrutement
Recrutement d'emplois saisonniers pour le camping municipal

Vote des subventions aux associations 2022 :

Après délibération, le Conseil municipal, à l'unanimité décide d'attribuer les subventions suivantes :

ACCA St Privat d'Allier :	400 €
Club des Aînés :	350 €
Amicale des donneurs de sang :	330 €
Association Sportive St Privat :	1000 €
Association Défense du Patrimoine :	300 €
Comité FNACA :	200 €
Comité Départemental Ligue contre le cancer :	160 €
Amicale Sapeurs-pompiers Siaugues :	150 €
Amicale sapeurs-pompiers Cayres :	150 €
Association Animathèque :	500 €
APE Ecole Publique Saint Privat d'Allier :	1000 €
APE Ecole Publique Saint Privat d'Allier classe découverte :	1620€ (90€ par enfant soit 18 enfants X90€)
COMPTE OCCE Ecole 43 Ecole Eugène Valette :	750€
Association Collectif 880 :	300€
Association ADMR Bains :	400€

SEANCE DU 22 JUILLET 2022

Excusés : B COUDERT (procuration à G EYRAUD), C DURASTEL (procuration à JL MARION), S ROCHE (procuration à N BOYER) , G LAURENT (procuration à M BEYNIER) , C SABY , JJ BARBIER.

ALIMENTATION EN EAU POTABLE : Un arrêté préfectoral a classé notre département en alerte sécheresse avec les mesures de restriction qui s'imposent. Information de la population sur ILLIWAP et distribution d'un courrier émanant de la mairie dans chaque boîte aux lettres.

EMPLOI SAISONNIER : un jeune homme recruté par DFI recrutement est resté 15 jours puis abandon. Un deuxième emploi vient de débuter mercredi. 3 jeunes de la commune, en alternance, occupent l'emploi saisonnier sur le camping.

GITE HEBERGEMENT : Un problème nous est remonté concernant un hébergement. Un contrôle est demandé aux services hygiène et concurrence et consommation

MICRO CRECHE : La responsable souhaite ouvrir en septembre. Rendez - vous pris avec PMI et Mr Le Conseiller départemental.

TRAVAUX ECOLE : divers travaux sont à faire pendant les congés : électricité dans la cantine, rideaux salle de sieste et rétroprojecteurs salles de classe

POINT DE VUE : dans la montée de l'église, voir pour refaire le sol. Des devis vont être étudiés. Demander des conseils et l'avis lors d'un passage de l'architecte du CAUE sur la commune.

TRAVAUX VOIRIE : les employés communaux vont faire des travaux d'enrobé sur différentes voies.

SEANCE DU 21 OCTOBRE 2022

Présents 8 Absents : Florent ALLIROL, N BOYER (procuration à S ROCHE), S CATHEBARD, C DURASTEL, Géraldine LAURENT (procuration à M BEYNIER),

Secrétaire de séance : Laetitia MEDIC

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

- **Micro crèche** : courrier reçu ce jour de la Préfecture en réponse de la demande faite le 21 juillet 2022. C'est la communauté d'agglomération qui a la compétence petite enfance donc la commune ne peut pas rénover un bâtiment pour une micro crèche. Les membres du conseil municipal appuient leur demande car la crèche est l'avenir de l'école et la commune. Mr EYRAUD propose de voir avec la CA pour lui céder le local (bail sur 15 ans). Mme MEDIC transmet les éléments à Mr VIGIER.
- **Accueil enfant de Monistrol d'Allier** : une famille de Monistrol a contacté l'école pour scolariser leur enfant handicapé à partir de janvier 2023. Cet enfant n'a jamais été scolarisé et vu les progrès de son handicap, il serait bien pour elle et sa famille de l'accueillir dans notre école. Une rencontre a eu lieu avec la famille, l'éducation nationale, l'équipe de santé. Cette enfant serait scolarisée le matin uniquement. Pas de transformations techniques dans les classes. Nous sommes dans l'attente d'une réponse favorable des différents services.
- **Eclairage public** : Mr le Maire expose que l'éclairage public relève des pouvoirs de police du maire au titre de l'article L.2212-2 du Code Général des Collectivités Territoriales, et qu'il dispose de la faculté de prendre des mesures de prévention de suppression ou de limitation à ce titre. Le Conseil municipal à l'unanimité des membres présents, décide d'adopter le principe de couper l'éclairage public toute ou partie de la nuit (de 23 heures à 5 heures), donne délégation au maire pour prendre l'arrêté de police détaillant les horaires et modalités de coupure de l'éclairage public et dont publicité sera faite le plus largement possible.
- Dans la continuité, le conseil municipal décide également de laisser seulement le centre du village pour les décorations de Noël, avec le sapin.
- Délibération pour l'adoption de la nomenclature budgétaire et comptable M57 budget de la commune et du lotissement au 1^{er} janvier 2023
- **L'appartement** au-dessus de la mairie (2^{ème} étage) est à relouer. Quelques petits travaux à faire avant (1 fenêtre chambre, petite peinture dans 1 chambre). Le locataire précédent laisse 2 meubles incorporés dans la cuisine (délibération pour rachat des meubles à 200€).

- Discussion sur les problèmes de vitesse de circulation au hameau du Chier et dans le bourg de St Privat. Un devis a été établi pour réaliser 2 coussins berlinois avec panneaux et balises pour rétrécir la route. Dans la discussion, il ressort que le problème peut se présenter dans d'autres villages. Voir avec le Département s'il serait possible de faire des bandes rugueuses à chaque entrée du bourg.
- Etude pour **1 abri bus** dans le centre du bourg (à voir vers le panneau d'affichage)
- Les cages du terrain de foot sont très abîmées. Le club de Saint Jean Lachalm n'existe plus et la commune propose ses cages. Délibération est prise pour racheter les cages de foot pour un montant de 700€. Concernant les travaux du vestiaire : ceux-ci sont beaucoup plus importants que prévus et les employés du SIVOM ne peuvent faire que de petits travaux d'entretien ; faire établir des devis par entreprises. Jean Louis MARION et Stéphane ROCHE se chargent du dossier.
- **Délégué SIVOM** : Mr Guy EYRAUD est nommé délégué
- **Chantier de jeunesse** : L'association du Patrimoine a contacté Concordia pour envisager un chantier de jeunesse l'été prochain. Le coût pour la commune est de 6000 € plus l'hébergement. Ils ont fait le tour des fours banaux de la commune et ont consulté le CAUE. A voir une prochaine réunion pour les travaux qui peuvent être envisagés.
- Voir pour **l'emploi d'un agent technique** suite à l'emploi de cet été.
- **Demande de l'association** du patrimoine en lien avec d'autres associations pour les panneaux d'affichage dans les villages : ils demandent à la commune de remplacer les panneaux existants avec une protection vitrée. Accord pour ces travaux
- **Demande à Mercury** : Mr STAMBOULI a racheté la maison SUJET et demande à la commune si celle-ci peut enlever le talus du petit terrain au bord de la voie communale. Accord pour ces travaux.
- **Maison PLANTIN montée du cimetière** : Suite à l'éboulement et l'écrasement d'une partie du cabanon, l'assurance demande à faire expertiser la propriété pour que la commune rachète ce bien. Contacter service des domaines.
- **Noël des enfants** : Les enfants préparent 1 spectacle pour Noël. Prévoit 1 jeu sur l'école

La séance est levée à 0h30

Convocation du 18 11 2022

Absents : C DURASTEL, Géraldine LAURENT (procuration à M BEYNIER), JJ BARBIER (procuration à B COUDERT)

Secrétaire de séance : C SABY

Approbation du compte-rendu de la séance précédente

ADRESSAGE : M BEYNIER a vérifié une dernière fois le tableau. Les corrections ont été faites par Carto Des Sucs et le devis est validé pour la commande des plaques, numéros. Le tour de la commune a été fait avec l'employé communal pour vérifier l'implantation des panneaux. Présentation du dossier le jour de la cérémonie des vœux du Maire en janvier.

TRAIL 2023 : Les organisateurs ont rencontré A DEBRIS et Mr Le Maire car cette année on a rencontré beaucoup de difficultés avec les cars, les participants, la circulation. L'idée serait de faire partir le maratrail du Chier (arrivée et départ des bus à la cabane), emprunter le St Jacques, traverse de St Privat, canyon du Rouchoux. Les accompagnateurs seraient reçus sur St Privat. La marche à pied partirait comme d'habitude du Plain.

DETR 2023 : dépôt d'un dossier pour réfection de voiries sur plusieurs voies communales sur l'ensemble de la commune (subvention maximale de 30% dépenses HT). Déposer également le dossier au Département dans le cadre de Cap43 (subvention maximale 26 000€). Le dossier ne peut pas bénéficier de subventions au titre amende de police. Avant les travaux de voirie , les propriétaires riverains seront avertis car ils doivent procéder à l'élagage des arbres .

DESIGNATION CORRESPONDANT INCENDIE ET SECOURS : B COUDERT

Approbation du rapport de la CLECT (Commission Locales d'Evaluation des Charges Transférées) du 08 septembre 2022.

DELIBERATION autorisant la signature de Mr le Maire pour l'acte notarié concernant la régularisation du cadastre à Céaux

DELIBERATION pour l'achat d'un poêle à granules.

DELIBERATION pour engager les dépenses d'investissement 2023 dans la limite du quart des crédits ouverts en 2022

CHANTIER DE JEUNESSE : l'association du patrimoine sollicite la commune pour faire un chantier de jeunesse l'été 2023. Les premières propositions de chantier (réfection des fours banaux) ne sont pas maintenues car trop de travail et il faut des entreprises compétentes et agréées par les Bâtiments de France. On envisage (mairie et association) un chantier sur l'Espérou (rajouter marches) et le haut du chemin qui redescend vers le bas du village en partant de la route de St Didier vers la propriété CHANAL). A la charge de la commune 6000€, plus l'hébergement. L'association du patrimoine encadrerait le chantier. Nouveau rendez-vous prévu avec CONCORDIA.

COLIS DE NOEL : prévoir 1 colis différent pour les personnes hébergées en maison de retraite.

La séance est levée à 0h30

NOS ENFANTS, L'AVENIR

- LA PETITE ENFANCE

La garde des enfants non encore scolarisés est une problématique forte sur Saint Privat d'Allier et les alentours.

Les actions mises en œuvre en faveur de la petite enfance participent concrètement à la dynamique d'aménagement et de développement de notre territoire.

La municipalité en a bien conscience et soutien actuellement 2 projets complémentaires privés dont vous trouverez le détail ci-dessous.

Ces projets permettront de proposer aux familles plusieurs accueils différents pour les tout-petits, assistante maternelle ou micro-crèche.

Chaque famille pourra choisir en fonction de ses besoins et de ses souhaits.



- Projet d'installation d'une assistante maternelle agréée indépendante.

Perrine Mazoyer, 26 ans domiciliée dans notre commune, envisage de s'installer en tant qu'assistante maternelle agréée à son domicile qui sera situé au Villard de Saint Privat d'Allier.

En effet à ce jour, elle n'a pas la possibilité d'exercer ce métier dans son domicile actuel en raison des normes de sécurité imposées.

Les assistantes maternelles sont agréées et formées par le service de Protection Maternelle et Infantile (PMI) du département.

Nous souhaitons à Perrine une concrétisation de son projet et beaucoup de réussite !!!

– Création d'une micro-crèche

La micro-crèche située à Rougeac est une structure d'accueil collectif d'une capacité maximale de 12 enfants.

La création d'une structure comme celle-ci nécessite beaucoup de démarches administratives et fastidieuses et également des délais importants.

Madame Carine Chambon 30 ans titulaire d'un bac et d'un diplôme d'Etat d'auxiliaire de puériculture à l'initiative de ce projet s'est rapprochée de la commune pour connaître les possibilités éventuelles et les besoins en termes de garde d'enfants sur la commune et les alentours.



A la suite de cette rencontre nous nous sommes portés facilitateur auprès des services petite enfance de la communauté d'agglomération du Puy en Velay qui en a la compétence.

Lors du premier échange la possibilité d'avoir une structure sur notre commune n'était pas gagnée !!

Carine Chambon a dû démontrer par une étude de besoins de la nécessité de ce projet sur la commune mais qui serait également un service pour les communes alentours.

Cette étude a été réalisée auprès des jeunes susceptibles d'avoir des enfants ;

Nous tenons à remercier une nouvelle fois toutes les personnes qui ont pris un peu de leur temps pour répondre à ce questionnaire sans quoi le projet se serait arrêté à cette étape.

Parfois les enquêtes ne permettent pas de concrétiser un projet mais celle-ci, même si elle a duré trop de temps pour certains, va permettre à Carine de le concrétiser.

Cette étude a été présentée de façon approfondie aux élus et au personnel en charge de la petite enfance à la CAPEV au printemps 2021.

Carine a présenté un dossier très complet, ce qui a permis de convaincre élus et personnel de la communauté d'agglomération.

Mais cela ne suffisait pas car l'accord des services de la PMI, de la CAF et de la MSA est indispensable à la réalisation de ce projet.

Un nouveau rendez-vous avec l'ensemble des administrations concernées à savoir, PMI, CAF, MSA, Elus et personnel de l'agglo et élus de St Privat d'Allier a eu lieu début septembre 2021.

Après avoir écouté attentivement la présentation du projet et après avoir échangé sur le dossier, l'ensemble des partenaires s'est prononcé favorablement pour la concrétisation du projet.

Dans un premier temps cette structure aura 6 places extensibles à 8.

Elle va se réaliser dans le village du Chier, au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie.

Le local présente bien évidemment des travaux à réaliser afin de répondre aux normes de sécurité et d'hygiène comme tous les établissements d'accueil de jeunes enfants.

Mais ce local présente de nombreux avantages (extérieur, accès facile pour les parents, plain-pied ...)



Les services de la PMI se sont rendus dans les locaux provisoires le 02 août 2023 afin de vérifier la conformité des lieux pour une ouverture prochaine.

A ce jour nous sommes en attente de validation d'un local provisoire par les services de la PMI pour une éventuelle ouverture à l'automne 2022

A la suite de cette visite, ce local a été validé par les services de la PMI pour une ouverture le mercredi 14 septembre 2022.

Elle accueille les enfants de 10 semaines à 5 ans avec une amplitude horaire de 7h à 18h30.

Le personnel est composé de :

- Carine Chambon, directrice de la structure
- Marlène Vandame, titulaire d'un cap petite enfance
- Anaïs Grumelart, référente santé
- Océane Ombret, éducatrice de jeunes enfants

A ce jour plusieurs familles font confiance au personnel de la micro-crèche et 8 enfants y sont accueillis régulièrement. La capacité d'accueil est extensible, des places sont toujours disponibles.

Le dossier des travaux concernant le local définitif dans l'ancienne mairie du Chier est en cours de réflexion avec la communauté d'agglomération du Puy En Velay qui a la compétence petite enfance.

Nous souhaitons également à Carine la concrétisation de son projet et beaucoup de réussite !!



2020/2021, une année scolaire encore perturbée par la pandémie...

Effectifs 2020/2021 :

En septembre 2020, 31 élèves en septembre 2020 et 35 en janvier 2021 sont scolarisés dans notre école répartis de la façon suivante :

16 enfants dans la classe d'Hélène Mage (CE-CM)	15 enfants dans la classe d'Isabelle Serre (Classe maternelle – CP)
CE1 : 3 CE2 : 7 CM1 : 5 CM2 : 1	PS1 : 2 (+ 4 en janvier 2021) PS2 : 4 MS : 1 GS : 3 CP : 5

Effectifs 2021/2022 :

15 enfants dans la classe d'Hélène Mage (CE-CM)	18 enfants dans la classe d'Isabelle Serre (Classe maternelle – CP)
CE1 : 4 CE2 : 3 CM1 : 6 CM2 : 5	PS1 : 1 PS2 : 6 MS : 4 GS : 1 CP : 3

33 élèves inscrits en septembre 2021

Effectifs 2022/2023 :

16 enfants dans la classe d'Hélène Mage (CE-CM)	16 enfants dans la classe d'Isabelle Serre (Classe maternelle – CP)
CE1 : 3 CE2 : 4 CM1 : 3 CM2 : 6	PS1 : 1 PS2 : 5 MS : 6 GS : 4

32 élèves étaient inscrits en septembre 2022, en janvier 2023 l'école a été heureuse d'accueillir Evy, une petite fille polyhandicapée ainsi qu'un nouvel élève, Gino, en CM1

Activités :

2020/2021 :

La pandémie a une nouvelle fois perturbé le fonctionnement de l'école avec des protocoles toujours pas très compréhensibles et faciles à appliquer.

Malgré tout la classe des grands et les CP ont pu bénéficier de cours de piscine à la vague en octobre.

La célébration des commémorations du 11 novembre n'a malheureusement pas pu avoir lieu mais les enfants ont réalisé un enregistrement très émouvant.

La classe découverte prévue pour les CE-CM au centre Musifore dans la Drôme a été annulée.

Il en a été de même pour les sorties qui devaient avoir lieu la même semaine pour les maternelles-CP.

A ce jour les sorties prévues en 2021 vont être réalisées en juin 2022.

2021/2022 :

- Intervenant en musique une fois par semaine de Sylvain HAON de l'atelier des arts du Puy en Velay
- Sorties piscine
- Visite du musée Crozatier (PS2, MS, CP) et spectacle « terre de géants » (CP, CE, CM)
- Sorties gymnase
- Classe découverte pour les CE/CM à Musiflore dans la Drôme du 07 juin au 10 juin avec au programme de la musique et de la grimpe d'arbre.

Projets 2022/2023 :

- Sorties piscine début 2023
- Célébration des commémorations du 11 novembre
- Sorties gymnase
- Intervention du centre d'histoire vivante médiévale sur le thème de la chevalerie et de la citoyenneté
- Contes avec l'association animathèque
- Atelier cuisine pour les maternelles
- Spectacle de Noël
- Balades autour de Saint Privat
- Intervention d'un éducateur sportif dans l'établissement et rencontres sportives.

Investissements :

Les compétences numériques constituent un élément essentiel du parcours scolaire, et de la vie quotidienne. La municipalité a répondu à l'appel à candidature lancé par le gouvernement. Le cadre du programme « école numérique » développé par l'Education Nationale a pour but de soutenir les projets pédagogiques de transformation numérique dans les écoles élémentaires.

La mairie en concertation avec les enseignantes, a procédé à l'acquisition de nouveaux équipements informatiques, qui ont été mis en service après les vacances de pâques.

Ces équipements se composent de 10 ordinateurs portables, 3 tablettes, le tout regroupé dans un chariot de recharge pour un montant total de 9 271 €.

Le projet déposé auprès des services de l'état a été retenu ce qui nous a permis de bénéficier d'une aide d'un montant de 5449€. Il est donc resté à la charge de la commune 3 822€.

Les 2 classes peuvent maintenant profiter du matériel informatique innovant en complément des tableaux blancs interactifs très utilisés et appréciés de tous.

Cantine :

Avec une moyenne de 28 enfants/repas, Raymonde Rière en charge de la cantine concocte toujours de bons petits plats à nos enfants composés d'une grande majorité de « fait-maison ».

Merci Raymonde pour tout ce travail !!!!

Les menus sont consultables sur le site internet de la commune :

www.mairie-saintprivatdallier.fr

Afin de respecter le protocole sanitaire les enfants sont séparés dans 2 salles différentes dans le but de ne pas les mélanger, ce qui a nécessité une nouvelle organisation pour le personnel.

Les maternelles/CP déjeunent dans l'ancienne salle informatique accompagnés de Cathy Queyreyre ou Emilie Ferreboeuf et de Séverine Derepierre.

Les CE/CM déjeunent dans la cantine accompagnée de Raymonde Rièrre et de Séverine Derepierre.

De plus suite à l'absence de Cathy Queyreyre en 2021 pour raison de santé, c'est Emilie Ferreboeuf qui a effectué son remplacement et nous la remercions

Nous souhaitons un bon rétablissement à Cathy !!

Cette pandémie a eu un impact sur les charges de personnel en raison d'une augmentation de la charge de travail, mais également sur les dépenses de produits ménagers et de désinfection non pris en charge par les services de l'état et ce qui représente un surcout très important.

Garderie :

De 7h30 à 8h30 et de 17h à 18h30 la garderie a elle aussi fonctionné en évitant également de mélanger les 2 classes pendant la période du Covid, ce qui n'a pas été facile à mettre en place.

Mais les enfants se sont très vite adaptées.

Suite à des soucis de santé en 2021 Martine Pic a été remplacée temporairement par Marlène Vandamme qui a continué à faire construire de belles réalisations aux enfants comme le faisait Martine.

Entretien des locaux :

Le protocole sanitaire demandé par le gouvernement a demandé une désinfection et un nettoyage des locaux très approfondie.

Tout au long de la période du Covid, l'entretien des locaux de l'école a été assuré par Séverine Derepierre qui a réalisé chaque jour le ménage de la totalité des locaux de l'école ainsi que la désinfection. (Sols, portes, poignées de porte...), un travail très important en cette période de pandémie.

Merci Séverine !!!

Nous tenons à remercier une nouvelle fois l'ensemble du personnel communal titulaire et remplaçant pour leur disponibilité, leur dévouement, leur polyvalence et pour tout le travail qu'il a pu effectuer avec de l'entraide et de la bonne humeur.

De plus nous remercions également Jean Paul et Jérôme pour leur réactivité et leur professionnalisme pour toutes les interventions réalisées dans notre l'école !!!

LES ASSOCIATIONS

Association des Parents d'Elèves

L'APE remercie l'équipe enseignante et l'association Animaték qui a réalisé les costumes et les décors du spectacle de Noël qui s'est déroulé le vendredi 16 décembre 2022.

La vente des calendriers sur le thème « ancienne école » a bien marché merci aux personnes qui ont participé à ce succès.

Pour l'année 2023 :

Fier du succès de la première édition, la randonnée pédestre et VTT dans les gorges de l'Allier aura lieu le samedi 8 avril à partir de 13h30.

Au mois de juin au four communal du Chier, aura lieu une vente de pizza cuites feu de bois, à consommer sur place ou à emporter.

En association avec le club de foot de Saint-Privat, le traditionnel concours de pétanque et repas dansant se déroulera aura lieu le samedi 19 août.

Le bureau de l'Ape

Club du Rouchoux

En 2020 et 2021, malgré le covid, nous avons fait quelques manifestations : galette des rois, belote du canton et colis remis aux adhérents pour remplacer le repas de fin d'année. En 2021, goûter en juillet suivi d'une messe et colis à nouveau à Noël.

L'année 2022 a vu la reprise des activités le jeudi, la galette des rois, une sortie à Nyons élargie à l'ancien canton, le concours départemental de belote à la salle, la marche de la forme à Beyssac suivi du repas au Mirage et enfin le repas cantonal à St Paulien en octobre. Cette année 2023 connaîtra les mêmes animations dans des lieux différents pour la marche et le voyage d'une journée.

Les rencontres du jeudi sont animées. Nous nous retrouvons une vingtaine à la belote et certaines réalisent des décorations (Noël, Pâques, ...) aidées par des personnes dévouées et habiles de leurs mains. Nous pouvons bénéficier aussi d'ateliers écriture, lecture avec Animathek.

Nous accueillons toutes les personnes qui veulent profiter d'un moment de convivialité un jeudi sur deux et nous attendons vos suggestions.



Association Sportive de Saint Privat d'Allier

Dimanche 22 Janvier a eu lieu la remise des équipements à l'AS Saint-Privat d'Allier.

Ces maillots, shorts et chaussettes ont été financés par les dons de 3 commerçants du village, la boulangerie « Le Fournil du Chemin », l'hôtel restaurant « La Vieille Auberge » et la boucherie-traiteur Chabanon.



Le club remercie encore ces partenaires pour leur soutien.

Il y a un peu plus de 10 ans des jeunes du villages, accompagnés d'anciens joueurs du club ont voulu relancer l'aventure de l'AS Saint-Privat.

Tout au long des saisons, plus ou moins difficiles, tous se sont donné au maximum pour défendre les couleurs Rouge et Noir.

Depuis, l'effectif a changé et les plus anciens ont laissé la place à une nouvelle génération, tout aussi motivée. Une aventure partie pour durer !

Après un bon début de saison (4ème au classement) en Championnat de District 4, la reprise est prévue le 29 Janvier à Coucouron et surtout, le 12 février au Stade de Rougeac face à l'équipe de Saint-Front. Le calendrier est affiché en mairie.

Nous avons besoin du soutien de tout le monde pour nous aider à maintenir ces performances.

Bien que les infrastructures du stade soient vieillissantes et auraient besoin d'un coup de neuf, l'ambiance autour du terrain et de la buvette reste toujours bonne.

Nous vous attendons donc nombreux et nombreuses pour nous encourager au stade de Rougeac !

A très bientôt

Association pour le Maintien et la Sauvegarde du Patrimoine

Notre association, dont les statuts ont été adoptés le 27 août 1991, sous l'impulsion de M. Pierre ANDRE a donc fêté en 2021 ses 30 ans d'existence. Ces trois dernières, un peu plus difficiles que les précédentes ; c'est en se mobilisant toutes et tous qu'elle perdurera encore longtemps...

Le 20 août 2021, une modification des statuts (article 12) a été adoptée en Assemblée Générale Extraordinaire. Le Comité Directeur, composé de dix personnes dont les six membres du Bureau est maintenant élu pour deux ans au lieu de trois auparavant.

C'est lors de l'Assemblée Générale, ce même jour, que le nouveau Bureau, élu au sein du nouveau Comité Directeur a pris ses fonctions.

Le Bureau et le Comité Directeur se réunissent régulièrement afin de lui garder son dynamisme.

Ceux-ci, s'ils sont moteurs, ne peuvent tout porter... C'est ensemble, nous, les adhérents, au nombre de 73 pour l'année 2021/2022, 55 cette année 2022/2023 et dans l'échange que nous avancerons.

Nous rappelons que la commune s'étend sur 19 villages et le bourg.



Retour sur le calendrier d'activités de l'été 2022.

- Le samedi 5 juin, un chantier pour les fontaine et lavoir à Praclaux.
- Les 15, 16, 17 juillet, participation au festival VERSANT du collectif 880.
- Le dimanche 17 juillet, l'association est partenaire du « Les oiseaux de Compostelle » de Arnaud PELLETIER – acteur Pèlerin.
- Le samedi 23 juillet Chantier de nettoyage à Rougeac – lavoir, fontaine, coudert...
- Le jeudi 28 juillet, balade découverte des villages : Le Villard, Dallas, Rougeac. Apéritif offert par l'Association et pique-nique à Rougeac...
- Le vendredi 5 août, conférence « les conflits des droits d'usage et des communaux ».
- Le jeudi 11 août, visite de l'église de saint Privat d'Allier commentée par René DUPUY. puis concert en l'église de saint Privat d'Allier du Duo NISEÏS (Elodie POIRIER - chant/nickelharpa/violoncelle et Anthony CASTIN - harpe à levier/harpe triple/traverso)
- Et le samedi 13 août, Assemblée Générale de notre Association.
- Le jeudi 18 août, balade autour de Mercoeur – la carrière de Mercoeur, les pierres de custos, la maison du garde dans le bois de la feuille...

Depuis, le Bureau et Comité Directeur reste en lien constant afin d'élaborer un calendrier et vous proposer nos rencontres et nos actions pour 2022 / 2023...

En novembre, nous avons lancé notre opération « Une naissance / Un arbre ». Nous offrons un arbre à chaque naissance déclarée à la commune pour l'année en cours. Un courrier est envoyé aux parents et la plantation se fait sur une parcelle communale – bien de section. Nous souhaitons donc prospérité à l'enfant et l'arbre...



Vous avez pu participer à notre première soirée soupe, le samedi 3 décembre, qui a réuni pour un moment convivial environ soixante-dix personnes (avec beaucoup de défections puisque la neige est tombée ce jour!!!) ; vous avez pu également participer et peut-être gagner à notre premier LOTO, le dimanche 5 février, quatre-vingt-quinze personnes attentives au tirage des numéros gagnants, sur une ou deux lignes, un carton plein, un tirage « spécial enfants », qui se sont partagé les nombreux lots mis en jeu... Nous remercions les commerçants de la commune pour leur implication par de nombreux bons d'achats ou lots, le conseil départemental et le crédit agricole pour les lots offerts, l'Association des Parents d'Elèves pour le prêt de leur matériel (matériel, cartons...) et la Municipalité pour le prêt de la salle.

Ces trois actions sont inscrites maintenant dans le calendrier hivernal...

Nous avons continué la visite des sites que nous souhaitons entretenir avec le CAUE 43 (Conseil d'Architecture d'Urbanisme et de l'Environnement). Des préconisations nous sont apportées et nous permettent d'orienter, dans le respect de la dénomination de « petit patrimoine rural non répertorié » nos actions dans les villages...

A ce jour, et lors de notre dernière réunion de Bureau / Comité Directeur, du samedi 18 février 2022, nous ne pouvons vous donner qu'un aperçu des activités à venir.

Certaines sont datées.

Du 11 au 27 mars : le « Printemps des poètes »

En avril, proposition de découverte d'un chemin qui permette de faire une boucle pour la visite à la « croix de rocher grand » et non plus un aller-retour (autorisations de droits de passage en cours)

Le samedi 13 mai, un chantier à Céaux.

Le samedi 22 avril, prochaine réunion de Bureau / Comité Directeur, un calendrier complet sera proposé.

De nombreuses activités au programme comme chaque année...

Des chantiers, des balades, des randos...

Un concert « les Baladins »

Projection du film « les immortelles »

La fête votive...

Lors de la prochaine Assemblée Générale aura lieu le renouvellement du Bureau / Comité Directeur, puisque ce dernier aura oeuvré pendant deux ans. Hé oui, déjà... Un appel est d'ores et déjà lancé ...

Pour nous contacter : Alain DEBRIS : 06.36.98.45.84 (président)

Isabelle SERRE : 06.83.32.76.89 (secrétaire)

Pour nous suivre : www.association-de-maintien-et-de-sauvegarde-du-patrimoine.fr

Animatek

Lors de notre Assemblée Générale du 7 janvier dernier, notre association Animathèque a été relookée en ANIMATEK. Une adhésion de 10€ par foyer a été votée qui permettra de faire venir des artistes ou intervenants plus aisément ; les adhérents bénéficieront d'un tarif réduit lors des animations payantes. On compte actuellement une trentaine de familles inscrites à la bibliothèque, dont une quinzaine d'adhérent(e)s.

L'année 2022 a égrainé des animations, au rythme d'une par mois, comprenant des ateliers d'écriture et de philo ouverts à tout public, des rencontres avec le Club du Rouchou, dont une sensibilisation à l'application Illiwap et une fabrication d'objets de Noël ; il a été établi en partenariat avec l'école un rendez-vous mensuel à la bibliothèque pour la classe des petits et une participation au spectacle de Noël pour les deux classes. Des après-midi jeux de société ont également eu lieu, dont « la fête du jeu », sur le plain avec un animateur et des maxi jeux en bois prêtés par la Bibliothèque De Prêt. Une conférence sur « les trésors de la terre » a été proposée ainsi que notre aide logistique au Festival Versant du Collectif 880.

Pour cette année 2023, les prévisions sont riches : des ateliers comme l'an passé, des partenariats renouvelés ; deux spectacles auront lieu : un conte pour les enfants et leur famille et une soirée conte pour adultes.

Une journée Land Art est également prévue. Le planning de ces manifestations figure sur les panneaux d'affichage associatif, relayé par des annonces sur Illiwap à l'approche de chacune d'elles.



Une nouveauté : afin que tout le monde puisse s'approprier la lecture ou l'écriture de poèmes, nous participerons au « Printemps des poètes », manifestation nationale en mars qui verra fleurir la poésie à divers endroits de nos villages.

Nous remercions sincèrement la Municipalité qui nous soutient dans notre activité associative depuis le début en 2020, tant sur le plan logistique que financier, ainsi que les participant-e-s aux animations, toujours plus nombreux-ses ; cela nous encourage à poursuivre avec enthousiasme et détermination notre objectif de réunir et rassembler les habitants autour de la lecture et de la culture de façon conviviale.

Pour l'équipe d'Animatek, Michèle.
Contact : 06 04 65 24 55

Amicale des donneurs de sang St Privat-Monistrol d'Allier

Cette année, l'amicale des donneurs de sang de St Privat-Monistrol a repris pleinement ses activités après ces années de pandémie.

Après les différentes réunions du bureau, nous avons participé à la marche de la vie au mois de juin à Chaspuzac dans une bonne ambiance et de nombreux participants. Cela a été un succès certain pour les amicales participantes et concernées.

Le 06 août nous avons organisé le concours annuel de pétanque qui a remporté un vif succès puisque 34 doublettes se sont affrontées au bord de la plage de Monistrol.



Le 12 août a eu lieu notre collecte de sang à la salle polyvalente de la Croix d'Oura.

42 donneurs se sont présentés, 35 ont été prélevés avec l'arrivée de 4 nouveaux donneurs. C'est bien mieux que l'année dernière à cause du covid sûrement.

Nous pensons que cette année positive sur tous les postes entraînera d'autres années favorables. Pour terminer, pensez à donner votre sang car on en manque toujours.

Echo de l'ACCA

L'ACCA est composée de 90 sociétaires.

Ces dernières années, ce nombre ne cesse d'augmenter car la chasse au cerf attire

Cette année, la fédération des chasseurs nous a attribué 50 bracelets de cerfs et biches et 26 bracelets de chevreuils.

Pour le moment, nous avons réalisé l'ensemble des chevreuils, 25 sangliers et 35 cerfs.

Les dégâts sont globalement en baisse depuis 2 ans.

En ce début d'année 2023, l'ACCA aura une réunion avec la fédération des chasseurs ainsi que le conseil d'administration des chasseurs de St Jean-Lachalm pour débattre sur l'introduction du chamois entre St Didier d'Allier et Alleyras dans les gorges de l'Allier. Dossier à suivre.

En ce qui concerne les accidents de la route dû au passage du gros gibier sur le tronçon Le Chier -Le route de Conil, ceux-ci deviennent répétitifs.

Nous avons fait remonter les nombreux accidents à la fédération des chasseurs ainsi qu'au président de région (AURA).

A ce jour, rien n'est mis en place

Club de Gym Arc En Ciel de St Privat D'Allier

L'association ARC EN CIEL vous propose des activités de gymnastique encadrées par Corinne DURASTEL (brevet d'état).

Les mardis matin de 10h30 à 11h30 ont lieu les cours de gym douce : équilibre, coordination, mémoire, assouplissements.

Les mardis soir de 20h30 à 21h30 cours de gym dynamique : renforcement musculaire, étirements, équilibre abdos

Lors de cette rentrée 2022 nous avons accueillis 6 nouvelles adhérentes.

Notre sortie de fin de saison en juin 2022 s'est concrétisée par une randonnée au Mont Mézenc avec un repas partagé sur place à l'auberge.



Après une interruption dû à la crise sanitaire, nous organisons notre traditionnel repas « SARASSOU » le dimanche 19 Février 2023 dès 12heures à la salle des fêtes de St Privat D'Allier, sous réservation et possibilité d'emporter.

Comité FNACA

L'année 2022 a été marquée par le décès, le 11 septembre, de son président Georges Aubazac unanimement regretté. Ses obsèques ont été célébrées le 14 septembre en présence de nombreux porte-drapeaux.

En effet, c'est sous son impulsion que fut créé le comité local des anciens d'Algérie de St Privat, St Didier et St Bérain en 1976 et, un an plus tard, le 19 mars 1977 le comité prenait officiellement possession de son drapeau.

Georges Aubazac a organisé pendant 45 ans les cérémonies au monument aux morts. D'ailleurs, l'UDAC (Union Départementale des Anciens Combattants) a reconnu son mérite en lui décernant la médaille départementale pour service rendu au monde combattant et cette médaille lui a été remise par son président Christian Allègre le 11 novembre 2019 lors de la cérémonie au monument aux morts. Merci Georges et repose en paix.

Une assemblée générale extraordinaire s'est tenue en mairie le jeudi 6 octobre 2022 . Le nouveau président est Alain Beynier, le secrétaire Roland Brunel et le trésorier Jean Barlier.

Le comité se compose de 9 anciens combattants et de 7 veuves. Nous avons perdu un ancien collègue Claude Simond le 10 janvier 2023 et ses obsèques ont été célébrées le 17 janvier dernier en présence de nombreux porte-drapeaux.

Au plan des manifestations, le comité a organisé la cérémonie du 11 novembre le dimanche 13 novembre et elle a été suivie d'un repas pris à la Vieille Auberge. La traditionnelle galette est programmée le mardi 28 février 2023.

Merci à la municipalité pour le versement de sa subvention annuelle.



Un certain regard sur l'âme

Vinciane Liners, photographe d'Art Spirit et Géobiologue est installée à St Privat d'Allier depuis bientôt 3 ans.

Ses photos ont reçu le 1^{er} prix au Salon International Artistique de Haute-Loire en 2021.

Vinciane a entrepris de transmettre son expérience à travers des expositions, des conférences, des stages et des accompagnements personnalisés.

L'année dernière, elle a collaboré avec le collectif 880 à l'exposition « Des Visages, des Villages », une belle aventure qui va perdurer dans le temps.

H
A
R
M
O
N
I
E

C
O
E
U
R

Association

"Un Certain Regard sur l'Âme"



Vivre sa vie en Harmonie
Avec Soi-même
Les Autres
La Nature

Saint Privat d'Allier
07.82.35.86.25
kiaora84@hotmail.fr

S
O
U
R
C
E

N
A
T
U
R
E

Après de nombreuses expositions aux 4 coins de la Haute-Loire et au-delà, Vinciane ouvre son atelier à Rochegeude, à partir du week-end de Pâques.

En parallèle, l'association « Un Certain Regard sur l'Âme », créée par Vinciane a pour objet d'accompagner les personnes désireuses de cheminer en harmonie avec La Nature grâce à des outils tels que la photographie, la géobiologie, l'accompagnement au bien être, ... Et vous ouvre les portes d'un monde insoupçonné, au cœur même de votre environnement.

Au programme, des ateliers peintures ou cyanotype, des « entrées » en forêt, ...

Pour tout renseignement : 07 82 35 86 25 ou kiaora84@hotmail.fr

Collectif 880

En 2022, le Collectif 880 a organisé la deuxième édition du Festival Versant du 15 au 17 juillet. Le festival, qui s'est déroulé dans plusieurs lieux de la commune, a connu un vrai succès public. Quelques jours avant l'ouverture du festival, de nombreuses personnes ont pu profiter de l'exposition *Des visages, des figures*, une exposition réalisée avec la photographe Vinciane Liners, qui a mis en valeur des habitantes et des habitants du village avec certains lieux qui leur sont chers.



Plus en amont du festival, le Collectif 880 a collaboré avec l'Animathèque pour un atelier d'écriture, mais aussi avec l'école de Saint-Privat pour deux ateliers à destination des enfants, un de danse et un autre de théâtre d'ombre.

Après une édition du festival en 2021 et 2022, le Collectif 880 a décidé de passer à une édition tous les deux ans. La prochaine édition du Festival se déroulera pendant l'été 2024. En attendant, le Collectif 880 ne reste pas inactif. Il va s'investir dans l'organisation de la prochaine fête du village, l'occasion – entre autres – pour celles et ceux qui ne l'ont pas vu de profiter de l'exposition « Des visages, des figures » avec quelques nouvelles photos.

L'assemblée générale de l'association suivie d'un moment ouvert à toutes et à tous aura lieu à la salle communale le 22 avril 2023.

<https://www.collectif880.fr/>

Pensez à utiliser Illiwap pour vos informations de vos manifestations !!!



Téléchargement gratuit sur



Pour information

Améliorer votre logement grâce aux aides de l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat !

L'Agglomération du Puy-en-Velay en partenariat avec l'Etat, l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah), Action Logement Services et le Département de la Haute-Loire proposent des aides financières pour les propriétaires qui souhaitent améliorer leur logement, au travers le dispositif d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Près de **350 logements** ont déjà bénéficié des aides, n'attendez plus. Le dispositif se termine en 2024.

L'OPAH, c'est quoi ? Et quels travaux sont concernés ?

L'OPAH est un coup de pouce financier donné aux propriétaires privés qui souhaitent engager des travaux de réhabilitation sur leur logement, qu'ils occupent ou qu'ils le louent à un tiers, sous réserve de remplir certaines conditions.

Les principaux travaux concernés :

- Amélioration des performances énergétiques (travaux d'isolation, changement de chauffage, menuiseries...),
- Adaptation du logement à la perte de mobilité due au vieillissement ou au handicap (adaptation de la salle de bain, monte escalier...)
- Résorption du mal-logement en rendant les logements décents,
- Réduction de la vacance et mise sur le marché de nouveaux logements, par la rénovation de logements dégradés

J'ai un projet, que dois-je faire ?

Une **équipe technique** est mise à disposition gratuitement et sans engagement pour informer, **conseiller, vérifier l'éligibilité** et **accompagner les propriétaires** à préparer les dossiers de demande de subventions. Elle est à contacter avant commencement des travaux.

Pour la suite :

Vous êtes intéressé ? Contactez la Société Publique Locale du Velay (SPL)

04 71 02 52 52

contactopah@splvelay.fr



en partenariat avec



TRIONS TOUS LES EMBALLAGES ET PAPIERS

Vous pouvez déposer tous vos emballages et papiers sans exception dans les bacs de tri dédiés.

1

C'est un emballage ou un papier ?
Trions-le !

2

Inutile de laver l'emballage,
il suffit de bien le vider.

3

Déposez vos emballages séparés les uns des autres ET sans sac.

À TRIER

TOUS LES EMBALLAGES EN PLASTIQUE, MÉTAL ET CARTON...



EMBALLAGES EN PLASTIQUE



EMBALLAGES EN PAPIER ET CARTON



EMBALLAGES EN MÉTAL

... ET TOUS LES PAPIERS



JOURNAUX ET MAGAZINES



PROSPECTUS ET CATALOGUES



COURRIERS, ENVELOPPES ET AUTRES PAPIERS



BAC ROULANT



CONTENEUR AÉRIEN



CONTENEUR ENTERRÉ

À TRIER

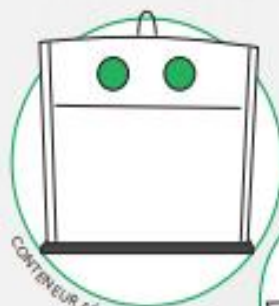
TOUS LES EMBALLAGES EN VERRE



BOUTEILLES EN VERRE



POTS, BOCAUX ET FLACONS EN VERRE



CONTENEUR AÉRIEN



CONTENEUR ENTERRÉ

À JETER

ORDURES MÉNAGÈRES



OBJETS EN PLASTIQUE



VAISSELLE CASSÉE



TISSUS SANITAIRES



BAC ROULANT



CONTENEUR AÉRIEN



CONTENEUR ENTERRÉ